

N°13

15 NOV.  
2001

Page 1  
à 44

*Le*

**BO**

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

## NUMÉRO SPÉCIAL

### ● PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE

DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS,  
TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT - ANNÉE 2001-2002



# *P*ROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE

## **PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DE LA DIRECTION DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

- 3 **NOTE DE PRÉSENTATION**  
N.S. n° 2001-226 du 6-11-2001 (NOR : MENA0102383N)
- 5 **LE PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE 2001-2002**
- 5 - **La gestion qualitative des ressources humaines**  
7 - **Les technologies d'information et de communication**  
7 - **La mise en place des réformes dans les lycées,  
les collèges et les écoles**  
8 - **Le renforcement de la formation continue des personnels  
d'encadrement**
- 10 **LISTE DES DISPOSITIFS 2001 SE POURSUIVANT EN 2002**
- 12 **LISTE DES DISPOSITIFS SE DÉROULANT  
DE JANVIER À JUILLET 2002**
- 13 - **Séminaires nationaux**  
20 - **Formations de personnes et d'équipes ressources**  
38 - **Rencontres interprofessionnelles de service public**
- 41 **NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS**
- 43 **NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES SERVICES  
ACADÉMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS**



**Directrice de la publication :** Catherine Lawless - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef :** N... - **Rédacteur en chef adjoint :** Jacques Aranas - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Micheline Burgos - **Préparation technique :** Monique Hubert - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Karin Olivier, Pauline Ranck

● **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Délégation à la communication, bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● **DIFFUSION ET ABONNEMENTS :** CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.

# NOTE DE PRÉSENTATION

**N.S. n° 2001-226 du 6-11-2001**

**NOR : MENA0102383N**

**RLR : 613-1**

**MEN - DPATE D2**

■ Comme l'année dernière, le programme national de pilotage fait l'objet de deux publications. La première au B.O. spécial n° 7 du 17 mai 2001, présentait l'essentiel des dispositifs programmés pour l'année scolaire 2001 - 2002. Cette seconde publication vient la compléter. C'est pourquoi, au delà de la description des nouveaux dispositifs, on trouvera l'ensemble du programme national de pilotage et le rappel des modules se poursuivant sur le premier semestre 2002.

On notera l'effort, toujours soutenu, consacré à l'impulsion de la gestion qualitative des ressources humaines, tant au travers de la professionnalisation et de l'adaptation à l'emploi que par le traitement de thèmes spécifiques à ce domaine. De même, on soulignera le maintien du renforcement de la formation des personnels d'encadrement, des équipes et des personnes ressources.

À ce propos, il convient de préciser que les dispositifs présentés dans cette publication visent à renforcer la formation et donc la professionnalisation des réseaux mis en place par le précédent PNP. C'est ainsi que se construisent progressivement des relais académiques efficaces et disponibles.

Si les dispositifs programmés représentent un levier essentiel du pilotage de la formation, ils n'en constituent pas pour autant le seul élément. Sur ce point il est important de rappeler qu'il ne peut pas y avoir de

réelle adaptation de la formation aux besoins, tant des académies que de l'institution, sans développement des moyens d'analyse et de repérage et surtout, sans évaluation des actions réalisées. Les outils de pilotage mis en place (GAIA et la BCP) doivent permettre cette évaluation partagée concourant à une meilleure mise en œuvre des réformes nécessaires à l'évolution du système éducatif.

C'est dans ce cadre de pilotage négocié de la formation qu'une première série de rencontres a eu lieu entre l'administration centrale et les académies. Elles ont permis de constater plusieurs points de convergence qui pourraient donner lieu à une mutualisation des méthodes et des compétences. Ces échanges ont révélé la richesse des dispositifs de formation mis en place par les académies et leur ont permis de bénéficier de soutiens financiers sur des projets particulièrement pertinents au regard des priorités académiques et nationales. Ces rencontres doivent s'étendre à l'ensemble des académies dans les prochains mois.

D'autre part, il convient de cerner au plus près les évolutions du système et des métiers et d'en dégager les besoins en formation. C'est pourquoi de nombreux dispositifs sont mis en œuvre sous des formes et dans des délais qui ne permettent pas de les inscrire au PNP. Ainsi regroupements, séminaires et autres réunions de travail, ont lieu sur des thèmes aux enjeux importants comme



l'aménagement et la réduction du temps de travail, la résorption de l'emploi précaire, la déconcentration des catégories C dans les établissements d'enseignement supérieur, etc. C'est dans ce cadre que la formation peut également concourir au renforcement de l'identité professionnelle des personnels, en phase avec l'évolution des technologies et des organisations. Ce mode de fonctionnement permet d'obtenir une plus grande réactivité dans l'accomplissement de l'une de ses missions essentielles : l'accompagnement de la modernisation.

Ainsi, la formation continue des personnels, axe majeur de la modernisation du service public de l'éducation, répondra aussi bien aux attentes légitimes des personnels qu'aux besoins de notre institution et permettra de faire face aux défis de ce nouveau siècle.

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
La directrice des personnels administratifs,  
techniques et d'encadrement  
Béatrice GILLE

# LE PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE 2001-2002

Les dispositifs programmés pour le 1er semestre 2002, objets de la présente publication, sont indiqués en rouge

## LA GESTION QUALITATIVE DES RESSOURCES HUMAINES

### Séminaires

- Quelles formations professionnalisantes pour les personnels de catégorie C ?
- Professionnalisation des documentalistes des services académiques de formation des personnels
- Séminaire des responsables des services des pensions en académie
- Séminaire des responsables académiques "CEC-CES"
- Séminaire des coordonnateurs paye
- Quelle formation mettre en place pour les futurs O.P. d'accueil ?
- Procédures disciplinaires

### Formation de personnes et d'équipes ressources

L'analyse des besoins en formation des personnels ATOS et d'encadrement  
Répartir des moyens d'enseignement à l'aide de l'application "G4" sous Windows

### Regroupements nationaux

- IA-IPR détachés dans un emploi d'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale
- IA-IPR détachés dans un emploi d'adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale
- IA-IPR établissement et vie scolaire recrutés sur liste d'aptitude
- IA-IPR disciplinaires recrutés sur liste d'aptitude
- Inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré recrutés sur liste d'aptitude en 2000
- Inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré recrutés sur liste d'aptitude en 2001
- Inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation (IEN-IO) recrutés sur liste d'aptitude
- Inspecteurs de l'éducation nationale - enseignement technique/enseignement général (IEN-ET/EG) recrutés sur liste d'aptitude
- Inspecteurs de l'éducation nationale - enseignement technique/enseignement général (IEN-ET/EG) :
  - . nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage
  - . nommés sur un poste de formation continue
  - . conseillers d'un inspecteur d'académie nommé en 2000
  - . conseillers d'un inspecteur d'académie nommé en 2001

- Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2000
- Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2001
- Secrétaires généraux d'académie
- Secrétaires généraux d'académie adjoint
- Secrétaires généraux d'inspection académique
- Secrétaires généraux et agents comptables d'établissement public d'enseignement supérieur
- Directeurs des ressources et relations humaines
- Conseillers auprès d'un recteur : DAET, DAFCO, CSAIO
- Conseillers techniques de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services académiques ou départementaux
- Responsables académiques de formation des personnels
- Chargés de documentation des services académiques de formation des personnels
- Techniciens de l'éducation nationale
- Agents des services des pensions et des validations de services auxiliaires

### **Session de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur**

- Gestion des ressources humaines : aspects juridiques de la gestion des personnels contractuels
- Le cadre juridique du recrutement et de la gestion des personnels non titulaires des établissements d'enseignement supérieur

### **Universités d'automne de l'enseignement supérieur**

- Les relations internationales : enjeu décisif pour les universités de la communauté européenne
- Optimiser la gestion et la productivité d'un atelier d'imprimerie et de reprographie
- Perfectionnement imprimerie/reprographie : management stratégique, concepts, outils, démarche qualité
- Formation des techniciens "responsables de la sécurité" dans les universités
- Risques spécifiques et généraux en laboratoire de chimie et biologie
- La gestion des déchets
- Biologie moléculaire : initiation théorique et expérimentale
- Cytométrie en flux : approche pratique, possibilités et limites, principales applications
- Analyse d'image et microscopie quantitative en biologie
- Approche expérimentale en optique et photonique
- Capteurs - instrumentation
- Instrumentation sous labview : pilotage d'appareils de mesures soit avec la liaison RS232, soit avec la liaison IEEE
- Formation à la modélisation volumique (CAO)
- CAO : prise en main d'AUTOCAD 2000 i (version orientée internet) de la réalisation d'un dessin à sa transmission par le web
- Entretien et fonctionnement des systèmes de commande des machines outils à commande numérique
- Techniques de la coupe. Usinage machines traditionnelles
- Choix du procédé et maîtrise du soudage
- Maintenance logicielle et matérielle d'un poste informatique
- Administration du système UNIX

## **LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**

### **Séminaires**

- Les TIC au service de l'enseignement primaire

Place des TEN Informatique Bureautique et Audiovisuel dans le schéma académique d'information et de communication

### **Formation de personnes et d'équipes ressources**

- Mise en place de préparations aux concours administratifs en formation ouverte et à distance

- Intégration d'une formation ouverte et à distance dans l'adaptation à l'emploi des nouveaux gestionnaires

- Intégration des technologies de l'information et de la communication dans la formation

- Internet comme outil d'animation de la formation

- Internet au service de la formation des personnels de direction

- Intranet, internet : quel environnement numérique pour les établissements scolaires ?

- Droit, internet et multimedia

- Vigilance juridique et développement des sites web

### **Universités d'automne de l'enseignement supérieur**

- Le multimédia : usages et production

- Création multimédia

- Initiation à la production de ressources éducatives off-line et on-line

- Développer une application multimédia pour une diffusion cédérom ou une diffusion en ligne

- Optimisation d'un site web (images, animations, dhtml...)

## **LA MISE EN PLACE DES RÉFORMES DANS LES LYCÉES, LES COLLÈGES ET LES ÉCOLES**

### **Universités d'été**

- De meilleures relations parents-école : un enjeu pour la réussite scolaire

- Collèges et lycées, des lieux d'apprentissage et de socialisation : accueil et responsabilisation des élèves en France et en Europe

### **Séminaires**

- Préparer le passage à l'Euro

- Les violences sexuelles en milieu scolaire : prévention et traitement des situations

- Modernité et qualité de la restauration scolaire

### **Formation de personnes et d'équipes ressources**

- La politique du ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la politique publique de lutte contre la drogue et la prévention des dépendances

- Les marchés publics : formation de personnes ressources

- Accompagnement académique à la prise de fonction des personnels de direction et des gestionnaires d'EPL en "zone violence"

- Les TEN ETE et ACV : le développement durable et le cadre de vie au quotidien dans l'EPL

## **Rencontres interprofessionnelles de service public**

- Enfance et maltraitance
- La qualité : une démarche au service de la modernisation de l'action publique
- **L'action publique face aux phénomènes sectaires**
- Politique publique de lutte contre les drogues et les dépendances
- Violence et délinquance chez les mineurs

## **Session de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur**

Marchés publics : réforme du code des marchés publics (seuils, avenants, transactions)

## **Stages d'hygiène et sécurité de l'enseignement supérieur**

- Le risque chimique en laboratoire de recherche
- Prévention du risque incendie
- Gestion des déchets

## **LE RENFORCEMENT DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS D'ENCADREMENT**

### **Universités d'été**

- Au XXIème siècle : une école ou des écoles ? Management et compétences politiques dans le pilotage d'un système éducatif fondé sur l'autonomie des établissements
- La juste place du droit dans l'École

### **Séminaires**

- Dispositif d'évaluation des personnels de direction : échange de pratiques sur les modalités académiques
- Réseau des directeurs des relations et ressources humaines : l'évaluation des personnels
- Le contrôle de l'apprentissage en académie
- Séminaire des responsables de dispositifs de formation d'apprentis en EPLE
- **Séminaire des équipes conseil aux EPLE**
- **Séminaire des responsables académiques des affaires financières**
- **Le rôle et la place de l'infirmière CT responsable départementale auprès de l'IA-DSDEN**

### **Formation de personnes et d'équipes ressources**

- Le diagnostic d'établissement
- Hygiène et sécurité : responsabilisation des personnels de l'éducation nationale
- Formation des maîtres de stages des médecins de l'éducation nationale stagiaires
- Contrôle de gestion en EPLE
- Contexte et performance scolaire : mise en pratique
- **L'emploi du temps dans l'organisation pédagogique de l'EPLE**
- **Formation des conseillers techniques de service social des recteurs : la méthodologie de l'observation sociale**
- Violence, éducation, médias : mieux communiquer
- La scolarité des élèves sportifs de haut niveau
- **Établissements français à l'étranger : information sur les postes de personnels d'encadrement**

## **Rencontres interprofessionnelles de service public**

- Sécurité et partenariat
- L'évaluation de l'action publique territorialisée
- Intégration et droit à la différence

## **Session de formation de l'encadrement supérieur de l'enseignement supérieur**

- Démarche qualité : aspects économiques et financiers
- Stratégie économique et financière des établissements : contrôle de gestion
- Les impacts de la loi sur l'innovation
- Les enjeux de la propriété intellectuelle
- Management : management stratégique et management du risque
- Patrimoine : mise en œuvre d'une politique patrimoniale, ingénierie de la maîtrise d'ouvrage, responsabilité du maître d'ouvrage, aspects financiers de la gestion du patrimoine
- Sécurité - responsabilité
- Responsabilités et assurances
- Formation juridique : les responsabilités respectives des élus des établissements, des secrétaires généraux et des agents comptables
- Gestion et conservation de la documentation administrative et des archives vivantes dans le contexte des nouvelles technologies de l'information
- Initier une démarche qualité dans un laboratoire

# LISTE DES DISPOSITIFS 2001 SE POURSUIVANT EN 2002

Ce tableau indique les dispositifs, modules ou sessions, déjà programmés en 2001 (B.O. n° 7 du 17 mai 2001), se déroulant au cours du 1er semestre 2002.

N.B.

- Les inscriptions pour ces formations sont closes, l'identifiant n'est signalé qu'à titre de rappel.
- Les dates et lieux ont été réactualisés depuis la dernière parution.

<b>Dispositif d'évaluation des personnels de direction : échange de pratiques sur les modalités académiques</b> Module unique : 1er semestre	1NDFP0001
<b>Quelles formations professionnalisantes pour les personnels de catégorie C ?</b> Module unique : du 14 au 15 janvier à Bordeaux	01NDFP0003
<b>Professionalisation des documentalistes des services académiques de formation des personnels</b> Module 2 : du 18 au 20 juin à Montpellier	1NDFP0004
<b>Modernité et qualité de la restauration scolaire</b> - Module 1 : du 15 au 16 janvier à Lyon - Module 2 : du 19 au 20 mars à Toulouse	1NDFP0012
<b>Le diagnostic d'établissement</b> Module unique : 1er semestre	1NDFP0013
<b>Mise en place et préparations aux concours administratifs en formation ouverte et à distance</b> - Module 1, session 5 : 29 janvier à Paris - Module 1, session 6 : du 4 au 5 mars à la SDFP - Module 1, session 7 : du 3 au 4 juin à la SDFP - Module 2, session 5 : 30 janvier à Paris - Module 2, session 6 : du 6 au 7 mars à la SDFP - Module 2, session 7 : du 5 au 6 juin à la SDFP - Module 3, session 5 : 30 janvier à Paris - Module 3, session 6 : du 6 au 7 mars à la SDFP - Module 3, session 7 : du 5 au 6 juin à la SDFP	1NDFP0015

<p><b>Intégration d'une formation ouverte et à distance dans l'adaptation à l'emploi des nouveaux gestionnaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Module unique, session 5 : 31 janvier</li> <li>- Module unique, session 6 : du 26 au 27 mars</li> <li>- Module unique, session 7 : du 12 au 13 juin</li> </ul>	1NDFP0016
<p><b>Intégration des technologies de l'information et de la communication dans la formation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Module unique, session 2 : du 14 au 15 mai</li> </ul>	1NDFP0017
<p><b>Internet au service de la formation des personnels de direction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Module unique, session 2 : du 19 au 20 mars</li> <li>- Module unique, session 3 : du 3 au 4 juillet</li> </ul>	1NDFP0019
<p><b>Hygiène et sécurité : responsabilisation des personnels de l'éducation nationale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Module 3 : du 12 au 13 mars</li> <li>- Module 4 : du 19 au 21 juin</li> </ul>	1NDFP0021
<p><b>Formation des maîtres de stage des médecins de l'éducation nationale stagiaires</b></p> <p>Module 2 : du 4 au 5 février</p>	1NDFP0022
<p><b>IEN du premier degré recrutés sur liste d'aptitude en 2000</b></p> <p>Module unique : 14 au 18 janvier à la SDFP</p>	1NDFP0028
<p><b>IEN du premier degré recrutés sur liste d'aptitude en 2001</b></p> <p>Module unique : 14 au 17 mai à la SDFP</p>	1NDFP0029
<p><b>IEN-ET/EG nommés sur un poste administratif et financier en apprentissage</b></p> <p>Module 2 : du 8 au 9 janvier à la SDFP</p>	1NDFP0032
<p><b>IEN-ET/EG nommés sur un poste de formation continue</b></p> <p>Module 2 : du 12 au 13 février à la SDFP</p>	1NDFP0033
<p><b>IEN-ET/EG conseillers d'un inspecteur d'académie nommés en 2001</b></p> <p>Module 2 : du 5 au 6 mars à la SDFP</p>	1NDFP0035
<p><b>Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2000</b></p> <p>Module 4 : du 25 février au 1er mars à la SDFP</p>	1NDFP0036
<p><b>Directeurs de CIO nommés au 1er septembre 2001</b></p> <p>Module 2, session 2 : du 13 au 17 mai à la SDFP</p>	1NDFP0037
<p><b>Secrétaires généraux et agents comptables d'établissement public d'enseignement supérieur</b></p> <p>Module unique : du 15 au 18 janvier à la SDFP</p>	1NDFP0041
<p><b>Techniciens de l'éducation nationale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Module 2 : du 5 au 7 mars à Lyon</li> <li>- Module 3 : du 14 au 16 mai à Amiens</li> </ul>	1NDFP0047

# LISTE DES DISPOSITIFS SE DÉROULANT DE JANVIER À JUILLET 2002

PAGE		IDENTIFIANT
p. 13	<p><b>Séminaires nationaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séminaire des équipes de conseils aux EPLE</li> <li>- Le rôle et la place de l'infirmier(ère) conseiller(ère) technique responsable départemental(e) auprès de l'inspecteur d'académie DSDEN</li> <li>- Séminaire des responsables académiques des affaires financières</li> <li>- Séminaires des coordonnateurs académiques "paye"</li> <li>- Quelle formation mettre en place pour les futurs OP d'accueil ?</li> <li>- Place des TEN Informatique Bureautique et Audiovisuel dans le schéma académique d'information et de communication</li> <li>- Procédures disciplinaires</li> </ul>	<p>01NDFP0050</p> <p>01NDFP0051</p> <p>01NDFP0052</p> <p>01NDFP0053</p> <p>01NDFP0054</p> <p>01NDFP0055</p> <p>01NDFP0056</p>
p. 20	<p><b>Formations de personnes et d'équipes ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contexte et performance scolaire : mise en pratique</li> <li>- Accompagnement académique à la prise de fonction des personnels de direction et des gestionnaires d'EPLE nommés en "zone violence"</li> <li>- Formation des conseillers techniques de service social des recteurs : la méthodologie d'observation sociale</li> <li>- Violence, éducation, médias : mieux communiquer</li> <li>- L'emploi du temps dans l'organisation pédagogique de l'EPLE</li> <li>- La scolarité des élèves sportifs de haut niveau</li> <li>- Établissements français à l'étranger : information sur les postes de personnels d'encadrement</li> <li>- Répartir des moyens d'enseignement à l'aide de l'application "G4" sous Windows</li> <li>- Intranet, internet : quel environnement numérique pour les établissements scolaires ?</li> <li>- Les TEN ETE et ACV : le développement durable et le cadre de vie au quotidien dans l'EPLE</li> <li>- Droit, internet et multimédia</li> <li>- Vigilance juridique et développement des sites web</li> <li>- Les marchés publics : formation de personnes ressources</li> </ul>	<p>01NDFP0057</p> <p>01NDFP0058</p> <p>01NDFP0059</p> <p>01NDFP0060</p> <p>01NDFP0061</p> <p>01NDFP0062</p> <p>01NDFP0063</p> <p>01NDFP0064</p> <p>01NDFP0065</p> <p>01NDFP0066</p> <p>01NDFP0067</p> <p>01NDFP0068</p> <p>01NDFP0069</p>
p. 38	<p><b>Rencontres interprofessionnelles de service public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres interprofessionnelles de service public dans le cadre du réseau des écoles de service public</li> </ul>	<p>01NDFP0070</p>

# SÉMINAIRES NATIONAUX

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0050**

SÉMINAIRE DES ÉQUIPES DE CONSEILS AUX EPLE

## Objectifs du dispositif :

Permettre une professionnalisation des personnels exerçant la fonction de conseil dans l'ensemble des académies par une mutualisation des expériences et des pratiques.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 80

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

## MODULE UNIQUE

### Objectifs pédagogiques

Faire le point sur les questions d'actualité et améliorer ses connaissances et ses pratiques.

### Contenu

- Échanges et approfondissement des pratiques.
- Mise à jour des connaissances techniques en fonction des évolutions récentes.
- Exposé de la doctrine nationale sur les questions d'actualité.

Le contenu du séminaire sera précisé en fonction des impératifs du moment et des demandes des personnels concernés.

**Public cible :** personnes faisant partie de la cellule conseil aux EPLE de leur académie.

**Forme/Modalités :** séminaire national

**Responsable pédagogique :** Jo-Michel Dahan, chef du bureau DAF A3

### Module obligatoire

**Nombre de participants :** 80

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 23 au 25 janvier 2002

**Lieu :** académie de Nancy

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0051**

**LE RÔLE ET LA PLACE DE L'INFIRMIER(ÈRE) CONSEILLER(ÈRE)  
TECHNIQUE RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL(E) AUPRÈS DE L'INSPECTEUR  
D'ACADÉMIE DSDEN**

### Objectifs du dispositif :

Regrouper l'ensemble des infirmier(ère)s conseiller(ère)s techniques responsables départementaux(ales) auprès des inspecteurs d'académie DSDEN, dans le cadre des orientations et missions concernant la politique de santé en faveur des élèves, mises en place par les circulaires suivantes :

- circulaire n° 2001-012 du 12 janvier 2001 sur les orientations générales pour la politique de santé en faveur des élèves ;
- circulaire n° 2001-014 du 12 janvier 2001 sur les missions des infirmier(ère)s de l'éducation nationale.

### Pilotes :

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.
- direction de l'enseignement scolaire, sous-direction des établissements et de la vie scolaire

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources.

**Nombre de places :** 100

**Durée moyenne estimée :** 5 jours

## MODULE UNIQUE

### Objectifs pédagogiques

Définir le rôle et la place de l'infirmier(ère) conseiller(ère) technique responsable départemental(e) auprès de l'inspecteur d'académie DSDEN dans la mission de promotion de la santé en faveur des élèves.

### Contenu

- L'analyse des dispositions des nouvelles circulaires du 12 janvier 2001 précitées.
- Le rôle d'interface entre l'académie, les écoles, les établissements scolaires et les différents partenaires.
- L'élaboration du rapport départemental de l'activité des infirmier(ère)s.
- L'incitation à échanger et à mutualiser les pratiques professionnelles, en ateliers de travail.
- La participation de l'infirmier(ère) conseiller(ère) technique responsable départemental(e) à la formation d'adaptation à l'emploi des personnels infirmiers définie au niveau académique.
- La mise en place du tutorat professionnel des infirmier(ère)s stagiaires ou nouvellement nommé(e)s : stages pratiques, ressources documentaires, aide méthodologique en éducation à la santé et à la sécurité.

**Public cible :** les infirmier(ère)s conseiller(ère)s techniques responsables départementaux(ales) auprès des inspecteurs d'académie DSDEN en poste ou faisant fonction.

**Forme/Modalités :** séminaire national.

### Responsables pédagogiques

- Mme Nadine Neulat-Billard, chef du bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention (DESCOB 4)
- Mme Christine Kerneur, infirmière conseillère technique (DESCOB 4)

**Module obligatoire pour tous les personnels concernés** (inscription auprès du service de formation académique indispensable)

**Nombre de participants :** 100

**Durée en heures :** 30

**Session :**

**Dates :** du 18 au 22 mars 2002.

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0052****SÉMINAIRE DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES  
DES AFFAIRES FINANCIÈRES****Objectifs du dispositif :**

Animer le réseau des responsables académiques des affaires financières en développant les échanges.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 60

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Faire le point sur les questions d'actualité et améliorer ses connaissances et ses pratiques.

**Contenu**

- Explication de la politique du ministère de l'éducation nationale en matière d'affaires financières.
- Commentaires et analyses des évolutions récentes.
- Harmonisation des pratiques académiques.

Le contenu du séminaire sera précisé en fonction des impératifs du moment et des demandes des personnels concernés.

**Public cible :** le responsable des affaires financières de l'académie et un collaborateur direct.

**Forme/Modalités :** séminaire national

**Responsable pédagogique :** Jo-Michel Dahan, chef du bureau DAF A3

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 60

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 27 au 28 mai 2002

**Lieu :** CIEP de Sèvres

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0053**

**SÉMINAIRE DES COORDONNATEURS ACADÉMIQUES "PAYE"**

### **Objectifs du dispositif :**

Améliorer la qualité des prestations de "paye"

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 30

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

### **MODULE UNIQUE**

#### **Objectifs pédagogiques**

Faire le point sur les questions d'actualité et améliorer ses connaissances et ses pratiques.

#### **Contenu**

- État de la situation et bilan des pratiques.
- Explication de la politique nationale.
- Harmonisation des pratiques académiques.

Le contenu du séminaire sera précisé en fonction des impératifs du moment et des demandes des personnels concernés.

**Public cible :** les coordonnateurs académiques "paye".

**Forme/Modalités :** séminaire national

**Responsable pédagogique :** Véronique Gris, chef du bureau DAF C2

#### **Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 14 au 15 janvier 2002

**Lieu :** CIEP de Sèvres

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0054****QUELLE FORMATION METTRE EN PLACE  
POUR LES FUTURS OP ACCUEIL ?****Objectifs du dispositif :**

La création d'une spécialité "accueil" dans le corps des OP nécessite une réflexion renouvelée en matière de formation.

Ce dispositif doit permettre aux académies de se doter de plans de formation afin de répondre à cette évolution statutaire.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 60

**Durée moyenne estimée :** 3 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Permettre l'appropriation de savoir-faire et d'objectifs communs.  
Favoriser l'harmonisation des pratiques et la diffusion des réussites.

**Contenu**

- À partir des réflexions existantes sur la fonction accueil, mettre en évidence les axes forts d'une formation d'OP accueil.
- Approfondir la réflexion sur les liens entre les besoins et attentes des individus, de l'institution et du public en matière d'accueil et concevoir les outils de formation associés.
- Harmoniser les objectifs de gestion et les besoins du terrain.
- Mettre en évidence un cadre pour l'élaboration des plans de formation à partir des exigences de l'emploi et des compétences attendues.

**Public cible :** responsables de formation, formateurs, chefs d'établissement et gestionnaires d'EPL

**Forme/Modalités :** séminaire national

**Responsables pédagogiques :**

- Sylvie Deret, responsable du CAFA de l'académie d'Aix-Marseille
- Henri Feral, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 60

**Durée en heures :** 18

**Session :**

**Dates :** semaine du 15 au 18 mai 2002

**Lieu :** académie d'Aix-Marseille

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0055****PLACE DES TEN INFORMATIQUE BUREAUTIQUE ET AUDIOVISUEL DANS  
LE SCHÉMA ACADÉMIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION****Objectifs du dispositif :**

Le développement actuel des TICE, amène les académies à concevoir des schémas directeurs d'information et de communication.

Ce séminaire doit permettre d'accompagner cette évolution par la formation.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 110

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Permettre aux TEN IBA de mieux se situer dans le dispositif académique d'information et de communication.

**Contenu**

Les dispositifs académiques de développement des TICE : une architecture, des acteurs.

**Public cible :** TEN IBA.

**Forme/Modalités :** séminaire national

**Responsables pédagogiques**

- Henri Feral, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

- Benoît Vauclin, CAFA de Rouen.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 110

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 22 au 23 mai 2002

**Lieu :** académie de Rouen

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0056****PROCÉDURES DISCIPLINAIRES****Objectifs du dispositif :**

Analyse et maîtrise des dispositifs réglementaire et de gestion de ressources humaines dans le cadre des procédures disciplinaires.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 200

**Durée moyenne estimée :** 1 jour

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Permettre aux personnels d'encadrement et aux agents des services gestionnaires de personnels IATOS en fonction dans les services déconcentrés, de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à l'analyse et à la détermination des mesures appropriées au règlement de situations liées à des fautes professionnelles, à la lumière des textes en vigueur et de la jurisprudence.

**Contenu**

- Statut général et réglementation.
- La médiation.
- La qualification de faute.
- La suspension de fonctions.
- Disciplinaire et pénal.
- Consultation du dossier de carrière.
- La tenue du conseil de discipline.
- L'échelle des sanctions.
- Les effets de la loi d'amnistie.

**Publicable :** secrétaires généraux d'académie et d'inspection académique, chefs de division de personnels ATOS, responsables de cellule juridique de rectorat et gestionnaires de personnels de services déconcentrés.

**Forme/Modalités :** séminaire national

**Responsable pédagogique**

Sylvain Merlen, sous-directeur des études, de la réglementation et de l'action sanitaire et sociale à la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 200

**Durée en heures :** 6

**Session :**

**Dates :** mai 2002

**Lieu :** Paris

# FORMATIONS DE PERSONNES ET D'ÉQUIPES RESSOURCES

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0057**

**CONTEXTE ET PERFORMANCE SCOLAIRE : MISE EN PRATIQUE**

## Objectifs du dispositif :

Favoriser la mise en pratique sur le terrain des apports théoriques issus des travaux scientifiques que Jean-Marc Monteil a présentés lors des deux sessions du séminaire "Contexte et performance scolaire" en janvier et mai 2001.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources.

**Nombre de places :** 250

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

## MODULE UNIQUE

### Objectifs pédagogiques

Faire travailler des personnes ressources sur des contenus de formation très concrets, pour qu'elles puissent les relayer en académie auprès des personnels de direction et d'inspection.

**Contenu :** travaux pratiques en référence au séminaire de 2001 : études de cas et propositions d'actions transférables dans les établissements secondaires.

**Public cible :** personnels de direction et d'inspection ayant participé à l'un des séminaires de 2001 (animateurs, débatteurs, rédacteurs d'ateliers ou simple participants) et particulièrement motivés pour relayer les contenus de formation en académie.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

### Responsable pédagogique

Annik Arnaldi, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).

### Module obligatoire

**Nombre de participants :** 250

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 24 au 25 janvier 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0058****ACCOMPAGNEMENT ACADÉMIQUE À LA PRISE DE FONCTION  
DES PERSONNELS DE DIRECTION ET DES GESTIONNAIRES D'EPL  
NOMMÉS EN "ZONE VIOLENCE"****Objectifs du dispositif :**

Aider à la construction de dispositifs de formation et d'accompagnement lors de la prise de fonctions des personnels de direction et des gestionnaires nommés en zone violence.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources.

**Nombre de places :** 30

**Durée moyenne estimée :** 8 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Repérer les conditions nécessaires pour qu'une équipe de direction puisse mobiliser les différents acteurs de l'établissement.

Élaborer un référentiel correspondant au dispositif de formation et d'accompagnement

**Contenu**

- Les compétences à mettre en œuvre pour assurer efficacement la direction ou la gestion d'un EPLE situé en zone violence.

- Les partenariats à construire.

- Les contenus de formation et les modalités à mettre en œuvre pour faire acquérir les compétences repérées (regroupement, équipes ressources, compagnonnage...).

- Travail en commun sur la construction de modules de formation initiale et continue, de parcours individualisés et de dispositifs d'accompagnement.

Ces contenus seront progressivement élaborés en fonction de l'expérience des équipes de formateurs.

**Public cible :** équipes inter catégorielles de formateurs.

**Prérequis du public :** être engagé dans la formation initiale et continue des personnels de direction et/ou des gestionnaires ou avoir une expérience dans le domaine de la formation à la lutte contre la violence scolaire.

Les équipes des académies ayant des sites expérimentaux de lutte contre la violence scolaire seront prioritaires.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsable pédagogique :** Marie-Luce Baccellieri, responsable du CAFA de Créteil

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 42

**Session 1 - Dates :** du 29 au 31 janvier 2002 - **Lieu :** académie de Créteil

**Session 2 - Dates :** du 20 au 22 mars 2002 - **Lieu :** académie de Bordeaux

**Session 3 - Dates :** du 28 au 29 mai 2002 - **Lieu :** académie de Strasbourg

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0059**

**FORMATION DES CONSEILLERS TECHNIQUES DE SERVICE SOCIAL  
DES RECTEURS : LA MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATION SOCIALE**

### **Objectifs du dispositif :**

Permettre aux conseillers techniques de service social des recteurs d'académie de remplir le rôle de personnes ressources auprès des personnels sociaux et administratifs de leur académie dans le domaine de la méthodologie de l'observation sociale.

### **Pilotes :**

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels
- direction de l'enseignement scolaire, sous-direction des établissements et de la vie scolaire

**Campagne d'inscription :** DPATE - formations de personnes et d'équipes ressources.

**Nombre de places :** 32

**Durée moyenne estimée :** 5 jours.

## **MODULE 1 : ÉLABORATION DU DISPOSITIF POUR LA MISE EN PLACE DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'OBSERVATION SOCIALE**

### **Objectifs pédagogiques**

Former les conseillers techniques de service social des recteurs d'académie à la méthodologie de l'observation sociale, dans le cadre de leurs fonctions académiques d'animation et de pilotage.

### **Contenu**

Créer un dispositif expérimental d'observation sociale (organisation de l'information pour produire un diagnostic sur le fonctionnement social d'une population ou d'un territoire) :

- définir un cadre général de recueil de données ;
- intégrer le dispositif dans un cadre institutionnel ;
- travailler sur un échantillonnage avec une population de référence.

**Public cible :** les conseillers techniques de service social des recteurs d'académie.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

### **Responsables pédagogiques**

- Mme Françoise Bourras, conseillère technique de service social, chargée du service social des personnels (DPATE A)
- Mme Pascale Bouvet, conseillère technique de service social, chargée du service social des élèves (DESCO B 4)

### **Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 32

**Durée en heures :** 18

**Session :**

**Dates :** du 19 au 21 février 2002.

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

## MODULE 2 : APPROFONDISSEMENT DU DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

### Objectifs pédagogiques

Permettre aux conseillers techniques de service social des recteurs d'académie de se constituer en personnes ressources et de répercuter la formation sur la méthodologie de l'observation sociale.

### Contenu

- Affiner le dispositif expérimenté.
- Permettre une analyse qualitative et un croisement des données.
- Créer un outil fiable et durable permettant de mieux appréhender les besoins sociaux et aider à la prise de décision.

**Public cible :** les conseillers techniques de service social des recteurs d'académie.

**Forme/Modalités :** stage présentiel.

### Responsables pédagogiques

- Mme Françoise Bourras, conseillère technique de service social, chargée du service social des personnels (DPATE A)
- Mme Pascale Bouvet, conseillère technique de service social, chargée du service social des élèves (DESCO B 4)

### Module obligatoire

**Nombre de participants :** 32

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** novembre 2002.

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0060**

**VIOLENCE, ÉDUCATION, MÉDIAS : MIEUX COMMUNIQUER**

### **Objectifs du dispositif :**

Dans le contexte général de lutte contre la violence :

- développer des compétences professionnelles centrées sur un des aspects de la fonction managériale des chefs d'établissement : la communication, tant interne, qu'externe, au service de l'établissement et de l'ensemble de la communauté éducative et de ses partenaires ;
- définir le rôle des différents acteurs de l'institution dans le domaine de la communication et favoriser leur complémentarité.

### **Pilotes :**

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels
- CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information)
- DELCOM (délégation à la communication)
- comité national de lutte contre la violence

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources.

**Nombre de places :** 58

**Durée moyenne estimée :** 5 jours

## **MODULE 1 : CONCEVOIR ET ORGANISER SA COMMUNICATION - DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES MÉDIAS POUR MIEUX COMMUNIQUER**

### **Objectifs pédagogiques**

- Clarifier la place de la communication, de ses acteurs, de ses formes d'expression, au sein de l'établissement et de son projet.
- Mieux connaître l'ensemble des médias et leurs contraintes de fonctionnement.
- S'approprier les éléments de base de la communication avec les médias.
- Favoriser les partenariats avec les médias.

### **Contenu**

- La communication interne et externe, comme élément du management de l'établissement, comme élément de l'animation et de la mise en valeur d'une académie.
- Présentation du paysage médiatique :
  - . Acteurs
  - . Spécificités des supports
- Rappel des règles de base concernant le traitement de l'information.
- La communication avec les médias, au travers de l'interview et du communiqué de presse.
- Médias, établissements scolaires et rectorats : quels partenariats ?

**suite MODULE 1**

**Public cible**

Dans les 10 académies engagées dans l'expérimentation de prévention et de lutte contre la violence scolaire :

- les chargé(e)s de communication des rectorats ;
- des personnels de direction en poste dans les établissements situés sur les sites expérimentaux ;
- des personnels de direction impliqués dans la formation initiale ou continue de leurs pairs.

**Forme/Modalités :** stage présentiel associant ateliers pratiques et apports théoriques

**Responsables pédagogiques**

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)
- Pierre Cammarata, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)
- Pierre Frémont du CLEMI

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 58

**Durée en heures :** 18

**Groupe 1 :** académies de Créteil, Versailles, Toulouse et Montpellier

**Nombre de participants :** 28 (7 par académie)

**Session :**

**Dates :** du 5 au 7 février 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**Groupe 2 :** académies de Lyon, Aix-Marseille, Amiens, Lille, Rouen, Strasbourg

**Nombre de participants :** 30 (5 par académie)

**Session :**

**Dates :** du 26 au 28 février 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**MODULE 2 : LA COMMUNICATION DE CRISE****Objectifs pédagogiques**

Mieux gérer, en interne et à l'externe, la communication de crise.

**Contenu**

- Identifier les situations de crise.
- Appréhender les spécificités de la communication de crise.
- Concevoir et mettre en œuvre une communication de crise, en interne et à l'externe (contexte, procédures, partenaires, contenus, échéancier, relais, supports de diffusion...).

**Public cible**

Dans les 10 académies engagées dans l'expérimentation de prévention et de lutte contre la violence scolaire :

- les chargé(e)s de communication des rectorats ;
- des personnels de direction en poste dans les établissements situés sur les sites expérimentaux ;
- des personnels de direction impliqués dans la formation initiale ou continue de leurs pairs.

**Forme/Modalités :** stage présentiel, associant ateliers pratiques et apports théoriques

**Responsables pédagogiques**

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)
- Pierre Cammarata, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)
- Pierre Frémont du CLEMI

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 58

**Durée en heures :** 10

**Groupe 1 :** académies de Créteil, Versailles, Toulouse et Montpellier

**Nombre de participants :** 28 (7 par académie)

**Session :**

**Dates :** du 3 au 4 avril 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**Groupe 2 :** académies de Lyon, Amiens, Aix-Marseille, Rouen, Strasbourg, Lille

**Nombre de participants :** 30 (5 par académie)

**Session :**

**Dates :** du 24 au 25 avril 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0061****L'EMPLOI DU TEMPS DANS L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EPL****Objectifs du dispositif :**

Former des personnes ressources en académie à la conception et à la réalisation d'un emploi du temps d'EPL qui soit véritablement pédagogique.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources.

**Nombre de places :** 100

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Sensibiliser les personnes ressources en académie à la dimension pédagogique de l'emploi du temps.

**Contenu**

- Réflexion autour des éléments interactifs qui concourent à la production de l'emploi du temps (aspects politiques et managérial, réalisation technique, régulation du système).
- Production de fiches formation.
- Échanges avec des concepteurs de logiciels sur les développements que suppose cette nouvelle approche de l'emploi du temps.

**Public cible :** personnes ressources chargées de la formation initiale et continue des personnels de direction et d'inspection.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsable pédagogique :** Annik Arnaldi, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATED2).

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 100

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 12 au 13 mars 2002

**Lieu :** Paris

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0062**
**LA SCOLARITÉ DES ÉLÈVES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

### Objectifs du dispositif :

Les résultats obtenus par les élèves sportifs de haut niveau dépendent en partie du suivi mis en œuvre, de l'organisation des emplois du temps, de la qualité de la collaboration avec le milieu sportif et de l'élaboration de critères d'exigence.

Pour l'instant, chaque chef d'établissement doit élaborer ses propres solutions. Il est important que les dispositifs existant dans les différents établissements soient partagés.

Ce dispositif doit concourir à rendre plus compatibles les exigences de réussite scolaire et sportive de ces élèves et à les optimiser.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 30

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

### MODULE UNIQUE

#### Objectifs pédagogiques

Mutualiser des expériences et des savoir-faire en vue d'enrichir la culture commune des chefs d'établissements concernés.

#### Contenu

- Les fondements législatifs et règlementaires de la scolarité des sportifs de haut niveau :
  - . les textes nationaux de la Jeunesse et des sports et de l'éducation nationale ;
  - . les conventions ;
  - . la participation des élèves à l'association sportive et aux compétitions de l'UNSS.
- L'aménagement de la scolarité :
  - . l'organisation de l'emploi du temps (année, semaine, journée) ;
  - . la répartition des programmes et la réorganisation des cursus.
- Les dispositifs :
  - . l'aide aux élèves (soutien, rattrapage, approfondissement, travail méthodologique) ;
  - . le suivi des élèves, la coordination entre le scolaire et le sportif.
- L'enseignement de l'EPS et les épreuves d'EPS aux examens :
  - . le contrôle en cours de formation ;
  - . l'option facultative .

**Public cible :** chefs d'établissement accueillant des sections sportives

**Forme/Modalités :** stage présentiel

#### Responsables pédagogiques

- Michèle Métoudi, IGEN - groupe de l'EPS
- M. Fresse, IA-IPR d'EPS dans l'académie de Strasbourg
- Hélène Burel, proviseure du Lycée Louis Pasteur à Strasbourg

#### Module obligatoire

**Nombre de participants :** 30 (1 à 2 maximum par académie)

**Durée en heures :** 12

**Session**

**Dates :** du 14 au 15 mars 2002

**Lieu :** académie de Strasbourg

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0063****ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER : INFORMATION SUR  
LES POSTES DE PERSONNELS D'ENCADREMENT****Objectifs du dispositif :**

Favoriser la diffusion d'informations complètes et précises sur les postes de personnels d'encadrement dans les établissements secondaires français à l'étranger.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources.

**Nombre de places :** 100

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

Donner aux personnes ressources en académie les moyens de répondre pertinemment aux questions des personnels d'encadrement susceptibles de demander un poste dans un établissement secondaire français à l'étranger.

**Contenu**

Information sur le recrutement des personnels d'encadrement dans des établissements français à l'étranger :

- procédures d'affectation ;
- conditions d'exercice ;
- spécificités géographiques ;
- prise en charge personnelle ;
- etc.

**Public cible :** personnes ressources en académie qui assurent la formation continue des personnels d'encadrement.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsables pédagogiques**

- Annik Arnaldi, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE)

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 100

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 26 au 27 mars 2002

**Lieu :** Paris

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0064**
**RÉPARTIR DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT À L'AIDE DE L'APPLICATION**  
**" G4 " SOUS WINDOWS**

### Objectifs du dispositif :

La direction de la programmation et du développement a procédé à la rénovation de l'application "G4" sous Windows, pour en faire un véritable outil d'aide à la décision.

Afin d'optimiser la répartition des moyens d'enseignement entre les établissements du second degré (public ou privé sous contrat), il est donc nécessaire de développer son implantation et son utilisation.

Ce dispositif a pour objectif de former les personnels concernés des académies utilisatrices.

### Pilotes :

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels
- direction de l'enseignement scolaire (sous-direction de la prévision et des moyens)
- direction de la programmation et du développement (sous-direction de la programmation)

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 70

**Durée moyenne estimée :** 3 jours

## MODULE 1 : INITIATION

### Objectifs pédagogiques

Être en capacité de répartir les moyens d'enseignement entre les établissements du second degré (public et/ou privé sous contrat) à l'aide de l'application "G4" sous Windows.

### Contenu

- Présentation des concepts et des différentes étapes préparatoires.
- Présentation de l'outil d'aide à la décision et à la simulation des répartitions des moyens d'enseignement.
- Mise en situation de préparation des répartitions.

**Public cible :** division d'organisation scolaire (responsables et gestionnaires)

**Prérequis du public :** connaissance des procédures de préparation de la rentrée scolaire et connaissance de windows

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsable pédagogique :** Paule Alias, direction de la programmation et du développement (sous-direction de la programmation)

### Module facultatif

**Nombre de participants :** 50

**Durée en heures :** 12

**Sessions :**

**Dates :** mars et/ou avril 2002 en fonction du nombre et de la localisation des personnels inscrits

**Lieu :** académies de Nice et/ou Paris en fonction du nombre et de la localisation des personnels inscrits

## MODULE 2 : APPROFONDISSEMENT

### Objectifs pédagogiques

Améliorer la maîtrise des procédures et des concepts utiles à la répartition des moyens à l'aide de "G4" sous Windows

### Contenu

- Approfondissement des concepts à partir d'exemples,
- Approfondissement de la pratique des simulations de répartition.

**Public cible :** division d'organisation scolaire (responsables et gestionnaires ayant suivi la session d'initiation 2001)

**Prérequis du public :** avoir préparé la répartition des moyens entre les établissements à l'aide de G4 sous windows

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsable pédagogique :** Paule Alias, direction de la programmation et du développement (sous-direction de la programmation)

### Module facultatif

**Nombre de participants :** 20

**Durée en heures :** 6

**Sessions :**

**Dates :** mars et/ou avril 2002 en fonction du nombre et de la localisation des personnels inscrits

**Lieu :** académies de Nice et/ou Paris en fonction du nombre et de la localisation des personnels inscrits

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0065**
**INTRANET, INTERNET : QUEL ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE POUR LES  
 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?**
**Objectifs du dispositif :**

Introduire ou renforcer dans la formation initiale et continue des personnels de direction la culture de réseaux intranet et internet et son impact sur le management et l'organisation de l'établissement et de l'enseignement.

**Pilotes :**

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels.
- direction de la technologie, sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE).

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 60

**Durée moyenne estimée :** 3 jours

**MODULE UNIQUE**
**Objectifs pédagogiques**

- Informer sur les usages actuels en matière de réseaux locaux et distants, de supports numériques, dans le cadre des diverses activités d'un EPLE et de la communauté scolaire (enseignement, animation, communication, gestion, environnement de travail de l'élève et du professeur...).
- Favoriser l'évolution des contenus et des modalités, de formation initiale et continue des personnels de direction.

**Contenu**

- Perspectives et enjeux des évolutions du numérique appliquées à l'enseignement et à la gestion.
- Témoignages d'utilisation de réseaux locaux et distants.
- Place, rôle et modalités de cette thématique dans la formation des personnels de direction ; perspectives d'évolution.

**Public cible :** personnels de direction impliqués dans la formation (initiale ou continue) de leurs pairs.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsables pédagogiques**

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Alain Le Pape, direction de la technologie, sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE).

**suite MODULE UNIQUE**

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 60 (2 par académie)

**Durée en heures :** 18

**Groupe 1 :** académies de Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles, La Réunion, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

**Nombre de participants :** 28 (2 par académie)

**Session :**

**Dates :** du 2 au 4 avril 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**Groupe 2 :** académies de Guyane, La Martinique, La Guadeloupe, Corse, Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

**Nombre de participants :** 32 (2 personnes par académie)

**Session :**

**Dates :** du 23 au 25 avril 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0066**

**LES TEN ETE ET ACV  
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE CADRE DE VIE AU QUOTIDIEN  
DANS L'EPL**

### **Objectifs du dispositif :**

Permettre aux TEN ETE et ACV de sensibiliser la communauté éducative aux préoccupations environnementales dans les EPLE.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 40

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

### **MODULE UNIQUE**

**Objectifs pédagogiques :** favoriser une démarche participative de sensibilisation aux préoccupations environnementales de la communauté éducative.

#### **Contenu**

En rapport avec les objectifs.

**Public cible :** techniciens de l'éducation nationale

**Forme/Modalités :** séminaire national

#### **Responsables pédagogiques**

Georges Boudy, technicien de l'éducation nationale dans l'académie de Limoges

#### **Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 40

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 14 au 15 mai 2002

**Lieu :** académie de Limoges

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0067****DROIT, INTERNET ET MULTIMÉDIA****Objectifs du dispositif :**

Développer les compétences professionnelles des juristes des rectorats dans le domaine particulier du droit de l'internet et du multimédia.

**Pilotes :**

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels
- direction de la technologie, sous-direction des technologies éducatives et des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE)
- direction des affaires juridiques

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources**Nombre de places :** 35**Durée moyenne estimée :** 2 jours**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

- Approfondir les connaissances relatives à la législation et à la jurisprudence en matière de création et de diffusion de contenus, notamment multimédia, sur internet via un site web ou sur tout autre support numérique, de gestion d'échanges, de diffusion de données publique ou à caractère personnel.
- Développer les capacités à répondre aux demandes d'aide et de conseil, voire de formation.

**Contenu**

- Apports sous forme de conférences en matière de législation et de jurisprudence sur les thèmes de la propriété littéraire et artistique, la responsabilité des différents acteurs de l'internet, la protection de la vie privée, la diffusion de données publiques ou à caractère personnel.
- Travaux d'ateliers sur des cas pratiques.
- Point d'actualité juridique et législative.

**Public cible :** les juristes des services rectoraux. Éventuellement les juristes en IUFM.**Forme/Modalités :** stage présentiel

- un espace web d'échanges et d'information est mis à la disposition des stagiaires.

**Responsables pédagogiques**

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2)
- Alain Le Pape, direction de la technologie, sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE)
- Éric Laurier, direction des affaires juridiques

**Nombre de participants :** 35**Durée en heures :** 10**Session :****Dates :** du 28 au 29 mai 2002**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0068**

**VIGILANCE JURIDIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES SITES WEB**

**Objectifs du dispositif :** Développer les compétences professionnelles, en terme de vigilance juridique, des responsables de la mise en ligne des sites web en académie et dans les IUFM, dans le domaine du droit de l'internet et du multimédia.

**Pilotes :**

- direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels
- direction de la technologie, sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE)
- direction des affaires juridiques

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 90

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE**

**Objectifs pédagogiques**

- Approfondir les connaissances relatives à la législation et à la jurisprudence en matière de création et de diffusion de contenus, notamment multimédia, sur internet via un site web, de gestion d'échanges, de diffusion de données publique ou à caractère personnel.
- Développer les capacités à répondre aux demandes d'aide et de conseil.

**Contenu**

- Apports sous forme de conférences en matière de législation et de jurisprudence sur les thèmes de la propriété littéraire et artistique, la responsabilité des différents acteurs de l'internet, la protection de la vie privée, la diffusion de données publiques ou à caractère personnel.
- Travaux d'ateliers sur des cas pratiques.
- Point d'actualité juridique et législative.

**Public cible**

Dans chaque académie, le responsable de la mise en ligne des contenus institutionnels et le responsable de la mise en ligne des contenus pédagogiques.

Dans chaque IUFM, le responsable de la mise en ligne sur le site web.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

- un espace web d'échanges et d'information est mis à la disposition des stagiaires.

**Responsables pédagogiques**

- Jean Duchaine, responsable de formation, bureau de la formation continue des personnels d'encadrement et des personnels ATOS et ITARF (DPATE D2).
- Alain Le Pape, direction de la technologie, sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE).
- Éric Laurier, direction des affaires juridiques.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 90

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 2 au 3 mai 2002

**Lieu :** Paris

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0069****LES MARCHÉS PUBLICS : FORMATION DE PERSONNES RESSOURCES****Objectifs du dispositif :**

La réforme du Code des marchés publics nécessite une adaptation des EPLE et des services déconcentrés. Afin de faciliter cette évolution, il a été créé un réseau de personnes ressources. Dans chaque académie ces personnes, en lien avec la DAF et la DPATE, doivent diffuser l'information, aider les personnels concernés et conseiller les services de formation sur les dispositifs qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre.

L'objectif de cette formation est de professionnaliser ces personnes dans ce rôle, en favorisant une mutualisation des expériences et des pratiques.

**Pilote :** direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction de la formation des personnels

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 30

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE****Objectifs pédagogiques**

- Faire le point sur les dernières évolutions dans le domaine.
- Améliorer ses connaissances et ses pratiques.

**Contenu**

- État de la situation et bilan des pratiques en matière de commande publique dans les EPLE et les services déconcentrés.
- Approfondissement de la réglementation.
- Le rôle de personne ressource : échange de pratiques.

**Public cible :** personnes ressources désignées dans chaque académie

**Prérequis du public :** avoir été désigné comme personne ressource de son académie.

**Forme/Modalités :** stage présentiel

**Responsable pédagogique :** Jo Michel Dahan, chef du bureau DAF A3

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 60

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** du 4 au 6 juin 2002

**Lieu :** académie de Besançon

# RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DE SERVICE PUBLIC

**IDENTIFIANT :**  
**01NDFP0070**

**RENCONTRES INTERPROFESSIONNELLES DE SERVICE PUBLIC DANS  
LE CADRE DU RÉSEAU DES ÉCOLES DE SERVICE PUBLIC**

## **Objectifs du dispositif :**

Les rencontres interprofessionnelles des services publics vivent leur septième année. L'expérience conforte ses initiateurs dans l'idée que la confrontation des points de vue de professionnels confirmés et la compréhension de leurs modes d'action respectifs sont de nature à favoriser la mise en synergie des acteurs et la conjonction des moyens nécessaires à l'émergence et à la conduite de projets.

## **Pilote :**

Un comité de pilotage composé de cadres pédagogiques du Centre national d'études supérieures de la sécurité sociale (Angélique Bogiraud), du Centre national de la fonction publique territoriale (Luc Neel), de l'École nationale de la magistrature (Michel Doumenq), de l'École nationale de la santé publique (Christian Chauvigne), de l'École nationale supérieure de la police (François Molin), de la sous-direction de la formation des personnels du ministère de l'éducation nationale (Thierry Delahaye) et de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Marc-Henri Lazar), a élaboré cette programmation.

**Campagne d'inscription :** DPATE séminaires et personnes ressources

**Nombre de places :** 16 réservées à l'éducation nationale pour un total de 90

**Durée moyenne estimée :** 9 jours

## **MODULE 1 : L'ACTION PUBLIQUE FACE AUX PHÉNOMÈNES SECTAIRES**

**Problématiques et objectifs :** L'action des groupes qualifiés de "sectes" vise principalement des personnes en difficultés, marginalisées ou à protéger. En ce sens, pour y faire face, il y a nécessité de développer des fonctions de vigilance, tant à l'égard de ces publics qu'à l'égard d'une multitude de dispositifs en charge de ces derniers dont l'administration assure le contrôle. Le comportement de ces groupes interfère, par ailleurs, avec de larges pans des diverses législations. Ce contexte conduit, au-delà des services de police et de justice, les différents corps d'agents de l'État et des collectivités territoriales à se mobiliser. C'est dans ces conditions que depuis quelques années se sont développés des politiques publiques sur ce champ.

Cette session aura pour objectifs de présenter moins le phénomène sectaire que ses difficultés à le traiter. C'est qu'en effet ici l'acteur public cherche vainement des solutions spécifiques là où le droit commun et les pratiques classiques peuvent apporter des réponses.

Pour contrer cette dynamique la session procédera d'abord à un recadrage de l'objet. Elle privilégiera des débats à partir d'échanges d'expériences où interviendront des praticiens qui ont été en charge de ce type de dossier.

L'intérêt d'un travail en partenariat sera analysé afin de repérer les différentes compétences susceptibles d'être mobilisées pour dépasser les limites actuelles du traitement de ces affaires.

**suite MODULE 1**

**Prérequis du public :** cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale, cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

**Forme/Modalités :** le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

**Responsable pédagogique :** Nathalie Robichon, École nationale d'application des cadres territoriaux.

**Module facultatif**

**Nombre de participants :** 5 pour l'éducation nationale

**Durée en heures :** 18

**Dates :** du 14 au 16 mai 2002

**Lieu :** École nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT) rue du Nid de Pie, BP 2020, 49016 Angers

**MODULE 2 : POLITIQUE PUBLIQUE DE LUTTE  
CONTRE LES DROGUES ET LES DÉPENDANCES**

**Problématique et objectifs :** depuis une vingtaine d'années, la volonté politique a généré une dynamique de lutte contre les drogues et les toxicomanies. Cette volonté se traduit aujourd'hui dans une logique interministérielle construite autour d'une articulation entre prévention, soin et répression. Pour appréhender mieux et autrement les phénomènes liés à la consommation de toutes les substances psycho-actives, de nombreux acteurs doivent se mobiliser et mettre en commun leur réflexion sur les actions de prévention et de traitement.

Dans ce contexte, le séminaire aura pour objectifs essentiels, à partir d'un recadrage théorique et conceptuel :

- d'identifier les rôles et les champs d'intervention respectifs des différents acteurs ;
- de repérer les conditions de mise en œuvre de projets partenariaux dans le cadre de politiques publiques.

**Prérequis du public :** cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale, cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

**Forme/Modalités :** le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

**Responsable pédagogique :** Pierre Cammarata, sous-direction de la formation des personnels.

**Module facultatif**

**Nombre de participants :** 6 pour l'éducation nationale

**Durée en heures :** 18

**Dates :** du 21 au 23 mai 2002

**Lieu :** sous-direction de la formation des personnels - DPATE - Poitiers.

**MODULE 3 : VIOLENCE ET DÉLINQUANCE CHEZ LES MINEURS**

**Problématique et objectifs :** de l'attitude "d'incivilité" à l'atteinte aux personnes physiques ou aux biens matériels, la violence et la délinquance chez les mineurs constituent un phénomène de société aux facettes multiples.

Elles mettent souvent en cause, à titre individuel ou collectif, des populations jeunes sans grande perspective de devenir professionnel, ou des populations déjà marginalisées voire exclues. L'ampleur du phénomène paraît croître tant par le nombre que par la gravité des actes.

Face à cet état de fait, de nombreux acteurs doivent se mobiliser et mettre en commun sur les actions de prévention et de traitement.

Dans ce contexte, le séminaire aura pour objectifs essentiels, à partir d'un recadrage théorique et conceptuel :

- d'identifier les rôles et les champs d'intervention respectifs des différents acteurs ;
- de repérer les conditions de mise en œuvre de projets partenariaux dans le cadre de politiques publiques.

**Prérequis du public :** cadres des services pénitentiaires, commissaires de police, cadres des services de l'État, de la santé et de l'action sociale, personnels d'encadrement de l'éducation nationale (recteurs, IA-DSDEN, secrétaires généraux d'académie ou d'inspection académique), cadres des collectivités territoriales, magistrats, cadres des services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

**Forme/Modalités :** le séminaire privilégie échanges d'expériences et débats dans le cadre d'ateliers et de tables rondes où interviennent des spécialistes des questions abordées.

**Responsable pédagogique :** Jean-Michel Armand, École nationale d'administration pénitentiaire.

**Module facultatif**

**Nombre de participants :** 5 pour l'éducation nationale

**Durée en heures :** 18

**Dates :** du 11 au 13 juin 2002

**Lieu :** École nationale d'administration pénitentiaire (Agen)

# NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX DISPOSITIFS DE FORMATION DU PNP

■ L'actuel programme national de pilotage marque l'introduction de nouveaux concepts du pilotage et de la gestion de la formation, tant au plan national qu'académique. Ainsi, la notion d'action est désormais préférée celle de dispositifs, constitués d'un ou plusieurs modules. La candidature se fait sur le dispositif, puis le candidat sélectionne les modules auxquels il souhaite participer (sauf dans le cas du module obligatoire). Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement celle au module. C'est notamment le cas de tous les dispositifs ne comprenant qu'un module ;

- **facultatifs** : le candidat choisi de participer au(x) module(s) du dispositif qui correspond(ent) le plus à ses attentes ;

- **négociés** : l'inscription définitive du candidat fera l'objet d'un échange entre lui, le responsable de formation et le supérieur hiérarchique. Les candidatures sont à transmettre au rectorat de l'académie d'exercice, à l'attention du responsable du centre académique de formation de l'administration (CAFA ou structure académique équivalente). Elles sont à établir à l'aide du formulaire joint (une fiche par candidature). Seuls sont ouverts à inscription les dispositifs portant la mention de la campagne de candidature suivante :

DPATE séminaires et personnes ressources  
La date limite de transmission des candidatures au centre académique de formation de l'administration est fixé au **14 décembre 2001**

**Ces délais sont impératifs**, les candidatures ultérieures ne pourront pas être prises en compte.

Les services rectoraux concernés recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée et procèdent aux inscriptions sous intranet. Seuls ces services sont habilités à procéder à ces inscriptions, grâce aux mots de passe qui leur ont été transmis.

. Les listes définitives des participants aux dispositifs de formation du PNP sont arrêtées par la direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement. Elles sont consultables sous intranet par les services académiques de formation des personnels à **partir du 19 décembre 2001**.

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission. Toute personne dont la candidature à un dispositif de formation du PNP a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra le rectorat concerné le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

**Fiche de candidature aux actions du PNP**

Monsieur       Madame       Mademoiselle

Formateur       OUI       NON

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse administrative : .....

.....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Mél : .....

Corps/Grade : .....

Discipline : .....

Fonction : .....

Candidature à l'action de formation :

Identifiant : .....

Intitulé : .....

.....

Dates : .....

Lieu : .....

À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Candidatures à tous les modules     

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé : .....

Intitulé : .....

Intitulé : .....

Pour mémoire, autres candidatures à des dispositifs de formation du PNP de la DPATE :

Identifiant : .....

Identifiant : .....

Identifiant : .....

Avis du supérieur hiérarchique :

# NOTE TECHNIQUE À L'ATTENTION DES SERVICES ACADÉMIQUES DE FORMATION DE PERSONNELS

■ L'actuel programme national de pilotage s'appuie sur les concepts de GAIA rénové.

Ainsi, l'inscription se fait sur le dispositif, puis sur le(s) module(s) sur le(s)quel(s) le candidat s'est positionné (sauf dans le cas du module obligatoire). Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : l'inscription au dispositif entraîne automatiquement celle au module. C'est notamment le cas de tous les dispositifs ne comprenant qu'un module ;

- **facultatifs** : l'inscription est fonction du choix du candidat ;

-  **négociés**  : l'inscription définitive du candidat fera l'objet d'un échange entre lui, le responsable de formation et le supérieur hiérarchique. Seuls sont ouverts à inscription les dispositifs portant la mention de la campagne de candidature suivante :

DPATE séminaires et personnes ressources

L'inscription des candidats se fait impérativement sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tage.ac-orleans-tours.fr/nppnaca>

Ce serveur permet de :

- consulter les dispositifs du programme national de pilotage ;

- saisir les inscriptions au programme national de pilotage ;

- consulter les candidatures retenues au programme national de pilotage.

**Seuls les services académiques de formation des personnels de l'éducation nationale peuvent accéder à ce site, grâce au nom d'utilisateur et au mot de passe qui leur ont été communiqués en avril 2000.**

**Ces références ne doivent pas être diffusées.**

L'inscription des candidats se fait sur liste principale limitée au nombre de places offertes à votre académie et qui est affiché sur l'écran.

La date butoir pour chaque campagne d'inscription passée, aucune saisie, modification ou annulation n'est possible. Seule la consultation des candidatures est accessible.

Le tableau ci-dessous indique la période d'inscription et de consultation des candidatures retenues :

<b>Intitulé de la campagne d'inscription</b>	<b>Périodes d'inscription</b>	<b>Périodes de consultation des candidatures retenues</b>
DPATE séminaires et personnes ressources	16 novembre 2001 au 14 décembre 2001	À partir du 19 décembre 2001